

	Programme de formation
	Initiation des agents polyvalents en bûcheronnage

Public visé	Cette formation s'adresse aux agents polyvalents de l'environnement exerçant en Structure d'Insertion par l'Activité Économique, y compris ceux ne se destinant pas à exercer dans ce domaine d'activité.
Pré requis	Il est nécessaire de maîtriser suffisamment la langue française, afin de comprendre les règles de sécurité, de les appliquer, et d'être réactif face à une situation dangereuse. Le stagiaire devra avoir déjà utilisé si possible une tronçonneuse dans le cadre de son parcours en chantier d'insertion. Le stagiaire doit être apte médicalement.
Objectif(s) pédagogique(s)	La formation a pour objectif de permettre aux salariés en chantier d'insertion, d'acquérir les gestes techniques et les postures de travail lors des chantiers de bûcheronnage sur lesquels ils interviennent dans le cadre de leur travail, et d'utiliser le matériel en toute sécurité. Les stagiaires seront formés aux techniques d'abattage, de façonnage et d'ébranchage. La formation permet de développer des compétences transversales qui pourront être utilisées dans la mise en œuvre de leur projet professionnel, de travailler avec davantage d'autonomie et de sécurité sur les chantiers, de se (re) familiariser avec la formation professionnelle. Durant la formation, les stagiaires apprendront le fonctionnement des différents organes de sécurité de la tronçonneuse, les gestes et postures à adopter pour une bonne utilisation du matériel, démarrer/arrêter/faire fonctionner la machine en toute sécurité. Les stagiaires apprendront également à être très attentifs à leur environnement, à reconnaître certaines essences. A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité d'utiliser le matériel adapté au travail à réaliser, d'utiliser le matériel dans de bonnes conditions et avec les bons gestes, de réaliser des abattages, d'évaluer les risques liés à la situation de chantier (d'abattage), d'appliquer les gestes de sécurité en toute circonstance.
Durée et modalité d'organisation	Dates : Nous consulter pour les prochaines sessions Durée de la formation : 15 jours (105 heures) Horaires : 9h-12h30 / 13h30-17h La formation se déroule uniquement en présentiel. Le groupe sera constitué d'un maximum de 8 personnes positionnées par la SIAE.
Lieux	Sur un terrain d'application déterminé au préalable avec la SIAE.
Accessibilité	La formation se déroule en extérieur sur terrain d'application. Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.
Délai d'accès	En fonction des places restantes, la SIAE a la possibilité de positionner des stagiaires jusqu'à la veille de la formation.
Tarifs	Nous consulter

<p>Déroulé / contenu de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Module 1</u> : Reconnaissance des essences rencontrées sur le terrain d'application : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation des espèces</li> </ul> </li> <li>- <u>Module 2</u> : Marquage sélectif : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection / Critères de sélection</li> <li>•</li> </ul> </li> <li>- <u>Module 3</u> : Abattages (dans le respect des règles de sécurité) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de la tronçonneuse</li> <li>• Détermination de l'abattage</li> <li>• Observation des différentes techniques d'abattage :</li> <li>• Application et réalisation de l'abattage</li> <li>• Réalisation des travaux de façonnage et d'ébranchage</li> </ul> </li> <li>- <u>Module 4</u> : Consignes de sécurité (sensibilisation constante sur tout le volet de la formation) :</li> <li>- <u>Module 5</u> : Préparation et organisation du chantier :</li> <li>- <u>Module 6</u> : Entretien du matériel :</li> </ul>
<p>Moyen d'encadrement (formateur)</p>	<p><u>Qualification du formateur</u>  Le formateur est titulaire d'une formation en travaux forestiers, doté d'une expérience professionnelle de plus de 30 ans dans le domaine du bûcheronnage, de l'utilisation de la tronçonneuse et de la formation.</p> <p><u>Compétences techniques et professionnelles</u>  Le formateur encadre des stagiaires dans les opérations de bûcheronnage. Il est en capacité de préparer son travail dans le cadre des consignes de travail et de respect de la sécurité et de l'environnement. Il réalise des travaux spécialisés avec des objectifs de qualité. Il assure la maintenance (petites réparations), et l'entretien du matériel qu'il utilise ou que les stagiaires utilisent pendant la formation, en veillant au respect des règles de sécurité et d'environnement inhérentes à ses tâches.</p>
<p>Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques et techniques)</p>	<p><u>Modalités pédagogiques</u></p> <p>La formation théorique se déroule en salle ou en atelier.  La formation technique se tient directement sur un terrain d'application déterminé avec la SIAE utilisatrice.  Chaque stagiaire dispose du matériel et des EPI de son employeur, avec lesquels il a l'habitude de travailler, ou avec lesquels il travaillera à l'issue de la formation.  Le formateur dispose lui-même de son matériel pour les démonstrations.  Les stagiaires se voient remettre de la documentation technique relative à la sécurité (ce qu'il faut faire / ne pas faire), et les EPI.</p>

	<p><u>Modalités d'adaptation pédagogique</u></p> <p>Le formateur utilise son matériel pour en expliquer le fonctionnement, les organes de sécurité et les pièces qui le constitue.  Il utilise également son matériel lorsqu'il réalise l'étape de la démonstration de sa mise en route et de son extinction.  La phase d'observation de la démonstration est suivie de la phase d'application. Les stagiaires s'exercent un à un sous contrôle du formateur, qui explique autant de fois que nécessaire, jusqu'à complète assimilation.  A chaque étape de la formation, le rythme est le même : phase d'observation suivie de la phase d'application.  Tous les stagiaires sans exception suivent les différentes étapes. Pour des raisons de sécurité, ils ne passeront pas à l'étape suivante si la précédente n'est pas assimilée.  Les stagiaires expérimentent obligatoirement le matériel et doivent donc tous participer activement à la formation. Ceci est nécessaire pour mener à bien les travaux que leur employeur leur confiera.  Le terrain d'application choisi permettra aux stagiaires d'avancer graduellement dans leur apprentissage, notamment en ce qui concerne les abattages. Ils débiteront sur des arbres de petits diamètres pour aller vers l'abattage d'arbres de plus gros diamètre, en fonction du degré d'assimilation qui leur est propre.</p>
<p>Modalités de suivi et d'évaluation</p>	<p><u>Feuille d'émargement</u></p> <p>Chaque participant signera une feuille d'émargement par demi-journée. Elle est également signée par le formateur.</p> <p><u>Moyens mobilisés</u></p> <p><u>Fiche de positionnement initiale</u></p> <p>Afin de s'assurer que les stagiaires ont les pré requis nécessaires pour suivre la formation, la SIAE complète une fiche de positionnement initiale pour chaque stagiaire. La fiche de positionnement permet à l'employeur de s'assurer que le stagiaire aura un degré d'acquisition du français suffisant. Elle permet au formateur de savoir où en est le stagiaire dans ses connaissances et ses acquis par rapport à l'utilisation du matériel, la préparation et l'organisation des chantiers, la sécurité ; la compréhension et la mémorisation des consignes. Les renseignements permettront d'identifier la faisabilité de l'intégration d'un stagiaire par rapport à son handicap éventuel.  Enfin, la fiche de positionnement permet d'appréhender le parcours de formation du stagiaire et son projet professionnel (en lien ou non avec la formation dispensée).</p> <p><u>Grilles d'auto-évaluation</u></p> <p>Avant de débiter la formation, chaque stagiaire complète une fiche d'auto-évaluation sous forme de quizz, en relation avec les différents modules qui seront abordés. Elle permet au stagiaire de faire un point sur ses</p>

connaissances et ses besoins avant le démarrage de la formation. Elle permet également au formateur de savoir où en est le stagiaire dans ses acquis, et de mesurer l'éventuel écart entre le ressenti du stagiaire et la réalité.

En fin de formation, le stagiaire complète cette même grille d'auto-évaluation. Elle lui permet de mesurer l'impact de la formation sur ses acquis et sur sa pertinence.

A chaque étape de la formation, le stagiaire est mis en situation réelle après une phase d'observation et d'application.

#### Évaluation en début et fin de formation

Le formateur procède pour chaque stagiaire à une évaluation en début et en fin de formation, pour mesurer l'évolution du stagiaire dans ses apprentissages, et l'atteinte des objectifs de la formation, fixés par la SIAE.

#### Certificat de réalisation

Un certificat de réalisation, précisant le nombre d'heures de présence en formation est transmis à la SIAE.